

### ARTISANAT

Toutes les études se rejoignent pour dire combien la lutte contre le changement climatique requiert une mobilisation de l'ensemble de la société.

C'est pourquoi, il faut bien sûr améliorer la connaissance et donc continuer à informer tous les citoyens. Des progrès considérables ont été faits ces dernières années pour mettre le sujet au cœur du débat public.

Mais, plus concrètement, il faut que chacun puisse se saisir des changements à conduire ; ce qui suppose de concevoir des solutions techniquement, économiquement et socialement acceptables.

En appelant à construire un dialogue permanent entre la société et la communauté scientifique afin de partager les analyses, confronter les points de vue, identifier les contraintes, l'avis démontre l'importance de ce processus d'interaction permettant d'associer l'ensemble des acteurs économiques à l'élaboration d'innovations réalistes et donc applicables.

Dans le secteur de l'artisanat, un processus comparable a été mis en place au cours des dernières années ; et il a porté ses fruits puisqu'aujourd'hui la majorité des TPE – tous métiers confondus - ont engagé volontairement des actions visant à réduire l'impact environnemental de leurs activités.

Sous l'impulsion des organisations professionnelles et avec l'appui des chambres des métiers et de leurs partenaires dans les territoires, un accompagnement a été proposé à ces entreprises, autour de solutions très opérationnelles.

Les objectifs vont de la gestion des déchets à la réduction des consommations de matières premières et d'énergie, en passant par l'évolution des techniques professionnelles ou des modes de production.

Pour chaque métier, des réponses concrètes sont proposées.

Le succès de ces opérations repose d'une part, sur des solutions ou des outils conçus en fonction de la taille des entreprises et des métiers exercés, et d'autre part, sur l'identification des opportunités liées aux innovations proposées, que ce soit en termes de marchés à développer ou d'économies à réaliser.

Ces solutions ont été élaborées par des acteurs ayant une bonne connaissance des contraintes et des spécificités des entreprises concernées - Chambres de métiers et pôles d'innovation de l'artisanat - lesquels se sont eux-mêmes appuyés sur leurs partenaires, notamment les agences de l'environnement et les collectivités.

Le groupe de l'artisanat est convaincu qu'à travers le dialogue sciences-société, promu par cet avis, il existe un levier essentiel pour amplifier la mobilisation de tous, autour des enjeux du changement climatique.

Mais à certaines conditions.

Toutes les parties prenantes doivent y être associées, en particulier les TPE-PME, afin que les stratégies de recherche et les innovations de produits ou de procédés soient, pour

le plus grand nombre d'entreprises et de secteurs d'activités, porteuses de solutions et non de contraintes.

Mais il importe aussi que ces échanges soient reconnus pour leur capacité à éclairer les politiques publiques en ce qu'ils permettent d'évaluer la faisabilité et l'acceptabilité des choix et des décisions.

De plus, le groupe de l'artisanat tient à rappeler que la mobilisation de la société autour des enjeux climatiques exige un environnement réglementaire lisible et stable ; en effet, trop souvent, les changements d'orientations rendent les objectifs confus et freinent par conséquent les initiatives et les investissements qui seraient pourtant nécessaires.

Pour conclure, le groupe de l'artisanat demeure sceptique sur l'appréhension concrète des recommandations de cet avis par tous les citoyens sur le terrain.

Néanmoins, il en partage la philosophie et il l'a voté.